

Compte-rendu du conseil d'école du 21 Octobre 2021 –

Inspectrice Vénissieux- Lyon 8 :

Parents d'élèves : Mmes Choukri, Jourdiar, Jeannes Krausova, Lihadji,

Enseignants : Mmes Cabecas, Chambenoit, Crozet, Daubargues (directrice), Fraisse, Grand, Hannot, Hugé, Maneval, Moine, Oriol, Pineau, Revret, Salles, Sibomana, Véniant.

RASED : Mme Roblin

TEMPS périscolaire : Mme Ayari

Mairie : Mme C. Murigneux, M. Yazar (élu)

DDEN : Mme Raffenot

Association Ceux-ci ceux-là : Mme Quitin

Excusés : Mme Ventre (IEN), M. Tournier (DDEN), Mme Franco (infirmière scolaire municipale), Mme Duraffourg (PE), Mme Hyvernât (PE), Mme Revret (PE)

➤ Vie de l'école :

• **1.1 Présentation de l'équipe pédagogique**

- Tour de table : présentation de l'équipe et de l'ensemble des personnes présentes au Conseil d'école
- 15 classes et une classe UPE2A (classe pour les enfants allophones), 17 enseignants dont 4 à temps partiels qui assureront une période de 7 semaines à temps plein soit en novembre – Décembre, soit en mai - Juin.
- 6 AESH assurent les aides mutualisées ou individualisées auprès des enfants ayant une notification MDPH auprès 18 élèves à ce jour, quelques élèves sont en attente de notification.

• **1.2 Approbation du procès-verbal du Conseil d'école du 15 juin 2021.**

Approbation du conseil d'école -

• **1.3 RASED et Santé scolaire : présentation de ses membres, son rôle et son fonctionnement – prise en charge et aides aux enfants en difficulté**

Présentation des autres personnels autour de l'école :

- Membres du RASED :
 - Mme Roblin, aide à dominante pédagogique travaille sur la difficulté scolaire sur les champs disciplinaires du français et mathématiques avec information aux parents.
 - Mme Fleury, aide à dominante relationnelle qui travaille sur la difficulté à être élève.
 - Mme Schweitzer, psychologue de l'E.N., à l'écoute des familles en cas de difficultés liées à l'école. C'est aux parents à prendre RDV. Elle réalise également des bilans, participe aux équipes éducatives et de suivi de scolarité et aide à l'accueil des élèves en situation de handicap avec la mise en place de suivi spécifique.
 - Des demandes d'aide RASED ont été établies pour les 2 cycles, les restitutions ont commencé pour le cycle 3 afin de proposer des prises en charge et se poursuivront après les vacances. Pour le cycle 2, elles auront lieu ultérieurement.

Les membres du RASED peuvent être contactés directement par téléphone par les parents (numéro transmis dans le carnet de liaison en début d'année).

- Personnel médical : une infirmière scolaire municipale Mme Franco et un médecin scolaire le Dr Lassiaz à partir de la GS jusqu'au CM2 assurent la mise en place des PAI, les visites médicales et des missions de prévention avec l'équipe enseignante.
Mais depuis la rentrée Mme Franco est responsable d'une autre mission sur la ville de Vénissieux qui va se poursuivre jusqu'en décembre. Aucune infirmière à ce jour, nous devrions avoir 2 infirmières

après les vacances qui assureront les bilans des CE2.
Le Médecin vacataire rattaché à l'école ne vient qu'à la demande.
Les PAI sont quasiment tous renouvelés, la directrice assure le suivi administratif entre la famille et service de santé scolaire.

Pensez à transmettre tout changement de coordonnées à l'école afin d'être joignable. Depuis la rentrée, de nombreux problèmes de retard de certains parents à la fin de l'école ou à la fin du périscolaire. Certains documents administratifs n'ont toujours pas été rendus par certaines familles. Cela pose un problème pour l'école, car il nous manque les coordonnées téléphoniques ou mails.

○ **Les Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.) :**

Les enseignants assurent 36 heures d'APC dans l'année, devant des groupes de 3 à 6 enfants.
Durant ces temps de prise en charge sont traités des difficultés passagères en lecture, langage et compréhension mais aussi un projet spécifique en EMC, sur la sensibilisation aux messages clairs. Une autorisation de principe est demandée aux familles en début d'année et une feuille de « convocation » est remise pour chaque série d'aide. Les aides ont lieu soit sur le temps méridien juste après 11h30, soit après les cours de l'après-midi, à partir de 16h45.

Centre social Parilly : responsable Mme Hélène Sala - accompagnement scolaire : Les enfants sont pris en charge dans la cour dès 16h45 pour se rendre au centre social. Chaque élève inscrit est tenu de se présenter 2 fois par semaine dans son groupe. (mardi/vendredi)

● **1.4 Elections des représentants de parents d'élèves : déroulement et résultats**

Cette année, les élections se sont déroulées uniquement par un vote par correspondance.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

521 inscrits – 142 votants – 34 bulletins blancs ou nuls

Suffrages exprimés – taux de participation : 27,26 %

Une seule liste s'est présentée : FCPE, qui obtient 15 sièges sur les 15 sièges à pourvoir.

Participation en légère hausse par rapport à l'an dernier 22,28 % de participation.

- Rôle et fonctionnement d'un conseil d'école par Mme Daubargues

Les parents d'élèves proposent pour avoir une mobilisation plus importante et expliquer leurs missions d'intervenir lors des réunions de rentrée (septembre) ou lors de la réunion des CP en juin pour sensibiliser les parents.

● **1.5 Actualisation du règlement intérieur : vote du nouveau règlement pour l'année 2021-2022 et présentation du registre de sécurité au travail**

-Le Règlement intérieur de l'école : L'école élémentaire Parilly a un règlement spécifique (approuvé lors de chaque 1^{er} conseil d'école et transmis ensuite aux familles) qui s'inscrit dans le règlement départemental arrêté par l'IA-DASEN.

Le règlement sera distribué aux familles par le biais du cahier de liaison et par mail. Les parents et les élèves devront en prendre connaissance et le signer.

RAPPEL des horaires pour les élèves qui ont des rendez-vous extérieurs (soins) : retour ou départ de l'école pendant les récréations (10h et 15h) uniquement.

Importance de prévenir l'école en cas d'absence d'un enfant : par téléphone, mail ou mot dans le cahier de liaison.

➤ **VOTE à main levée du règlement : résultats du vote pour : 22 - vote contre : 0**

- Le registre de sécurité et de santé au travail permet à chaque personne, personnel administratif, enseignant, parent d'élève fréquentant un établissement d'indiquer tout dysfonctionnement observé dans l'école en matière de sécurité et de santé. Il se trouve dans le bureau de la directrice

Tout personnel, parent ou enseignant peut remplir le registre de sécurité si jamais il voit un dysfonctionnement.

● **1.6 Bilan de la rentrée et organisations des classes/dispositif UPE2A**

➤ BILAN DE RENTREE

La rentrée a été plus calme concernant la relation avec les élèves et les parents.

L'équipe a changé. Plusieurs collègues sont arrivées sur l'école.

L'école est toujours composée de 15 classes avec une diminution des effectifs d'environ 20 élèves.

➤ EFFECTIFS

2020/2021

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
73	85	69	58	62
347				
15 classes				

➤ ORGANISATION PEDAGOGIQUE

L'organisation pédagogique est la suivante

Mme SALLES- CP : 25

Mme CABECAS – CP : 24

Mme CHAMBENOIT – CP : 24

Mme ORIOL (+ Mme FRAISSE) - CE1 : 24

Mme MOINE – CE1 : 25

Mme SIBOMANA – CE1 : 23

Mme HUGE – CE1/CE2 : 21 (13/8)

Mme VENIANT - CE2 : 24

Mme REVRET (+ Mme FRAISSE) – CE2 : 24

Mme PINEAU – CE2/CM1 : 23 (14/9)

Mme HANNOT – CM1 : 23

Mme MANEVAL - CM1/CM2 : 22 (13/9)

Mme GRAND -(+ Mme GONIN) CM1/CM2 : 21 (13/8)

Mme DURAFFOURG - CM2 : 22

Mme HYVERNAT - CM2 : 23

Mme CROZET (+ Mme FRAISSE) UPE2A -
15 élèves inscrits dans le dispositif.

● 1.7 Projets d'école : projets et actions réalisés depuis la rentrée, en cours ou futurs

Durant la première période :

- **1^{er} Cycle Piscine** pour 4 classes (3 classes de CE1, 1 classe de CE1/CE2) jusqu'en décembre puis les classes de CP prendront le relais avec les CM2 à raison de 2 séances par semaine pour ces derniers.
- **Cycle RUGBY** avec intervenante ETAPS avec les classes de CM1 et CM2 au Parc de Parilly.
- **Classe rousse à CHAMPAGNEUX** pour les 2 classes de CM2 cette semaine du 18 au 22/10/2021
- **Café-parents** : tous les derniers vendredis matin de chaque mois depuis le 25/09/2021 de 8h30 à 11h30.
- réunion d'organisation avec le Centre social et l'école Jules Guesde pour planifier les rencontres et définir les thématiques en commun sur le Territoire – quartier. Présence à chaque fois de 2 ou 3 professionnels (directrices d'école, infirmières scolaires, personnels du centre social et autres professionnels extérieurs) –
- **Action culturelle : participation à la « grande lessive »** sur le thème : Et si nous étions des oiseaux !
Exposition des productions dans le parc des roses puis actuellement dans le hall de l'école.

Pour la période 2/3 :

- Projet arts plastiques avec l'intervenant et artiste M. Azzouz SEFFARI engageant 5 classes.
- Projet « école et cinéma » pour plusieurs classes
- Projet E3D projet ACOUCITE pour les classes de CM1/CM2 + CM1 –
- Projet théâtre autour d'un spectacle intitulé « RESET » pour les CM1/CM2 en partenariat avec le théâtre de Vénissieux - Projet subventionné par la Ville : Atelier musique => 100 € alloués par la Mairie de Vénissieux pour les 2 classes de CM1/CM2
- Projet EDD végétalisation des cours et projets EDD – PEDD sont en attente avec la Métropole et la ville.

Projet végétalisation : végétalisation de la cour B.

L'année dernière, les enfants se sont exprimés sur leurs envies. Volonté de pouvoir manipuler, bouger...

L'idée est d'enlever le bitume et végétaliser le sol. La volonté des enseignants de faire classe dehors (expérimentation faite au parc de Parilly). Repenser notre manière de travailler. Enjeux bioclimatiques : perméabiliser les sols, amener de la fraîcheur et de la biodiversité...

La ville et l'Inspection ont donné leurs accords sur ce projet. Le centre social se mobilise aussi.

Finalisation du cahier des charges : besoins, contraintes, envies.

L'Association « Ceux-ci, ceux-là » - représentée par Joëlle Quintin va faire des plans pour les proposer à la mairie. L'essentiel des travaux se fera l'été prochain.

Le projet va être présenté au conseil municipal. Un travail avec le service des espaces verts et un dossier avec l'agence de l'eau se déposent pour le financement. La mairie et l'équipe enseignante se mobilisent pour travailler de pair pour ce projet. C'est un aboutissement de notre labellisation E3D.

Les parents proposent de faire une action au printemps pour financer notre projet végétalisation. Une participation

financière a déjà été donnée l'an dernier par les parents d'élèves. La directrice et son équipe remercie les parents de la FCPE pour cette aide financière.

Une rencontre a eu lieu avec le service de la DEB (agent de maîtrise et les agents territoriaux) afin de présenter le projet et recueillir leurs interrogations.

Une prochaine réunion se déroulera le 17 novembre avec les parents d'élèves qui le souhaitent.

Concernant l'entretien : un nouveau protocole d'entretien sera prévu avec la mairie.

A venir :

- Classe verte : départ Champagneux du 2 au 6 mai classe de CM1 et les deux classes de CM1/CM2
- Classe nature : départ Eyzin Pinet au mois de juin pour les trois classes de CE1.
- Plusieurs sorties à l'Auditorium de Lyon, au théâtre de Vénissieux, et à l'Opéra de Lyon sont prévues
- USEP : création de l'association USEP à l'école. Le but est de faire participer les classes qui le souhaitent à des rencontres sportives avec d'autres écoles et en les préparant en amont. Découverte de différents sports
Inscription de l'école à la labellisation 2024. L'idée est de faire intervenir des sportifs de haut niveau sur l'école en lien avec les jeux olympiques.
- Marché d'hiver avec les partenaires du Territoire.

- **Question à la mairie : demande de participation pour la Pose d'une plaque et la plantation d'un arbre pour la labellisation E3D : Cette nouvelle demande sera prise en compte par le service éducation.**

➤ **Les évaluations nationales CP/CE1 :**

Les enseignantes de CP/CE1 ont expliqué aux parents lors des réunions de rentrée.

Les résultats seront rendus avant les vacances de la Toussaint. Un mot explicatif aux familles accompagnera les résultats car ces évaluations ne représentent pas forcément le niveau de l'enfant. Possibilité de rencontrer les enseignants. Regard des parents sur le cahier de progrès qui est mis en place par les enseignantes de CP.

- **Remise des bulletins par semestre :** Comme il l'avait été soulevé l'an dernier et après décision en conseil de maîtres, chaque enseignant rencontrera chaque famille pour la remise individuelle des bulletins du 1^{er} semestre. 2 bulletins seront délivrés cette année.

- **Le règlement des ceintures** a été retravaillé en équipe pour donner suite à une rencontre en juin dernier avec des parents d'élèves. Des modifications ont été apportées entre les cycles 2 et 3.

- **1.8 Sécurité à l'école : exercices incendie et PPMS**

Un exercice incendie a eu lieu le 30 septembre et un exercice PPMS, attentat intrusion a été réalisé le 19 octobre.

Les enseignants, le responsable personnel périscolaire, agents territoriaux et infirmière sont équipés de talkies-walkies qui ont financé par l'école. Décision prise en conseil des maîtres l'an dernier afin d'assurer la sécurité des élèves et du personnel. Aucun financement Mairie n'a été donné à ce titre malgré nos sollicitations.

Un dispositif va être mis en place par la mairie (système pousoir toutes les deux classes) dans les écoles. Déploiement progressif dans les écoles.

Des zones d'attente ont été tracées à la suite de notre demande devant chacune des entrées de l'école afin de respecter un espace entre le portail et les parents afin que les élèves puissent sortir en sécurité.

La question du stationnement reste à traiter, attente d'un retour du cadre de vie afin de signaler l'interdiction de se garer sur les trottoirs devant l'école (avenue Jules Guesde et rue Jeanne Labourbe).

- **1.9 Communication entre l'école et les familles**

Nous sommes très choqués du peu de parents présents lors des réunions de rentrée, de l'ordre de 7 /8 parents par classe sur 23 à 25 par classe. Nous nous interrogeons sur l'intérêt porter à la scolarité des enfants et de la place de l'école. Faut-il maintenir ces réunions. D'autre part, nous sommes également perturbés sur la manière d'intervenir lors des réunions et de l'agressivité des parents qui s'interrogent toujours sur les classes multi-niveaux et sur nos choix pédagogiques qui reviennent entièrement à l'équipe enseignante.

Les réunions de parents ont été peu fréquentées par les familles. Les enseignants s'interrogent sur l'utilité de ces rencontres. D'autre part, nous souhaitons signaler les propos agressifs de plusieurs parents auprès des PE au sujet des organisations et choix pédagogiques qui reviennent à l'équipe. (classe double, contenus des programmes). La directrice rappelle que l'organisation fait l'objet d'une validation par l'IEN de circonscription Mme Ventre et le PE est formé pour

assurer les enseignements et programmes de l'ensemble des années de l'école primaire (cycles 1, 2 et 3, de la TPS au CM2), cours simple ou multi-niveaux.

Proposition pour les doubles niveaux : proposer une réunion sur ce thème avec les enseignants et les parents.

- Comment devons-nous procéder pour communiquer avec les familles, les cahiers de liaison ne sont pas signés. Les adresses mails ou téléphones en cas de changement ne sont pas communiqués à l'école. Cela est très complexe pour l'équipe de travailler en collaboration avec les familles si celles-ci ne répondent pas à l'Ecole.

Je rappelle l'importance du cahier de liaison (mot à signer, gage de lecture) et des panneaux d'affichage devant l'école à consulter ainsi que le blog de l'école : <http://parilly-elementaire.blog.ac-lyon.fr>
Les mails avec l'école sont à privilégier, si à ce jour, vous ne recevez pas les mails de l'école et de la directrice, merci d'envoyer un mail à l'école à l'adresse : ce.0693961f@ac-lyon.fr afin que l'on puisse vous enregistrer ou modifier votre adresse mail.

Il manque encore à ce jour de nombreuses attestations d'assurance (2 mentions) et des fiches de renseignements

-Mise en place d'un ENT la classe.com en cours d'année. Formation fin 2022.

-Nombreux oublis de vêtements déjà au bout d'un mois de classe !

1- Partenariat avec la Mairie

• 2.1 Entretien des locaux et équipements dans l'école

- **Entretien des locaux :**

• **Protocole sanitaire Covid en vigueur dans les écoles – niveau 2 :**

- **Une communication aux familles a été transmise**

- La Ville assure la mise à disposition de **savon et essuie-mains jetable à usage unique** dans l'ensemble des sanitaires utilisés par les élèves ainsi que la désinfection quotidienne des locaux. Les personnels municipaux sont dotés de masques chirurgicaux et respectent les gestes barrière.

- Sur le temps scolaire, il revient à chaque direction d'école d'assurer l'application du protocole sanitaire.

- Une fermeture de classe est prononcée à partir de 1 cas positifs à la Covid-19 au sein d'une même classe.

- Expérimentation d'un nouveau protocole au cas où un enfant est positif : pour éviter de fermer la classe, faire faire le test le jour même et 7 jours d'après. Si le test est négatif, l'enfant reste dans la classe.

Le Consentement sera donné aux familles pour permettre aux enfants de se faire tester en cas d'un cas de covid.

L'école poursuit la mise en place du protocole sanitaire demandé par le Ministère de l'Education nationale. Les enfants doivent porter le masque dans l'établissement sur l'ensemble de sa présence à l'école sur le temps de classe hors récréation. 2 masques sont nécessaires et fournis par les familles dans un étui ou sachet pour pouvoir le changer à 13H45 en classe pour les élèves déjeunant au restaurant scolaire. Le masque est retiré lors des récréations, séances d'EPS et durant le déjeuner.

Une boîte de masques a été demandée à chaque élève afin de pouvoir remplacer le masque si ce dernier était abîmé ou mouillé ou encore oublié. A ce jour, très peu de familles ont fourni cette boîte ni même un masque de rechange dans le cartable quotidiennement. Ce n'est pas à l'école de fournir les masques. Plus de 700 masques ont été fournis l'an dernier !

• 2.2 Projets et budgets

- Crédits adjudicataires : 31 € / Crédit libres : 6€ inchangés

- Eco-projet 2021, les 400 euros mandatés ont été reçus.

- La mairie annonce l'installation de VPI pour toutes les classes qui seront installés pendant les prochaines vacances et les ordinateurs devraient être livrés avant la fin de l'année.

- Questions à la Mairie :

➤ Travaux de mise aux normes PMR du bâtiment annexe- suite annulation du démarrage des travaux, quel est le calendrier des travaux modifié ?

Reporté en 2022 et effectif l'été prochain : ascenseur + toute l'année scolaire suite de l'ascenseur, toilettes. Installation d'une grue dans la cour principal (zone de travaux sécurisée) +Réhabilitation de certains sols, peinture et électricité + peinture au 2^{ème} étage.

• **2.3 Suivi des temps périscolaires : restaurant scolaire et activités du soir**

La **restauration scolaire** : 11h30 – 13h35

275 inscrits pour 14 animateurs. Un animateur pour 8.

Le périscolaire **du soir** : 16h45-18h

137 élèves inscrits pour 8 animateurs.

Activités : durant chaque période, un thème. Un projet danse va être mis en place sur les temps méridiens.

Une communication sera transmise aux parents sur ce qui se fera sur les temps méridiens.

Une réunion sera prévue avec les parents d'élèves et le périscolaire (direction et animateurs) après les vacances de la Toussaint.

Problèmes sur l'abandon des vêtements : beaucoup trop de vêtements sont perdus et sont laissés à l'école. Mieux sensibiliser les enfants et les animateurs pour faire attention à récupérer sa veste.

Concernant le projet végétalisation, une animatrice va être détachée pour ce projet.

Questionnement sur le marché de Noël : participation du périscolaire comme pour la fête de l'école.

• **2.4 Accès à l'école : renforcement de la sécurité - entrées et sorties de l'école**

Question : Persistance du stationnement sauvage au niveau du feu de la rue Jeanne Labourbe et sur le long de la piste cyclable avenue Jules Guesde

- Nous attendons toujours le retour du service cadre de vie concernant le stationnement sauvage sur les trottoirs, des propositions devaient être faites ?
A défaut nous vous demandons d'installer un dispositif physique permanent sécurisant la sortie et les déplacements de nos enfants. (barrières, plots...)
- Stationnement avenue Jules Guesde : tous les jours le matin y compris le soir le stationnement sur le terre-plein central au milieu de 4 feux est constaté empêchant les voitures arrivant de la rue Jeanne Labourbe de tourner à gauche. Actuellement il y a 2 entrées sur l'avenue Jules Guesde- maternelle et élémentaire créant ce problème de stationnement indiscipliné. Nous estimons que le risque d'accident majeur est élevé car les enfants sortent des véhicules au milieu de la route limitée à 50km/h et entre 4 feux de circulation. Nous demandons une action forte et rapide de la mairie auprès des services de police. Peut-on envisager de faire installer les bonhommes sur l'avenue Jules Guesde face à l'école ? **Collaboration avec la police municipale afin de faire les passages le matin et le soir aux horaires de sorties.**
- Avez-vous eu une réponse de la métropole concernant le projet de marquage au sol pour informer la présence d'une école sur l'avenue Jules Guesde ? Il y a maintenant deux entrées sur cette avenue (élémentaire et maternelle) et il s'agit d'ailleurs de l'adresse officielle de l'école. (8 et 10 avenue Jules Guesde).
Rapport de la mairie à la métropole pour la rue Jeanne Labourbe. L'agent de la voirie travaille dessus. En attente d'une réponse de la métropole.
Avenue Jules Guesde, pas de solution pour l'instant. La métropole va voir ce qu'elle peut faire.

Incivilités :

La situation au niveau du parc des roses entre les deux entrées de l'école avenue Jules Guesde n'a pas changé. Il s'agit toujours d'un lieu inaccessible aux familles au vu de l'état et de la fréquentation. Serait-il possible de trouver une solution au plus vite ?

Appeler le TOP ou la municipalité si problème.

2- Partenariat avec les parents

- Vente de chocolats : retour des bons de commande pour le 09/11/2021
- Marché de Noël : participation – réunion avec la commission festive durant la période prochaine
- Remerciement de l'école pour l'enveloppe donné fin juin notamment pour les projets EDD - végétalisation de l'école

Séance levée à : 19h30

Secrétaire de séance : Mme Maneval

Présidente de séance :
Mme V. DAUBARGUES